

Décision dans la procédure d'opposition n° 4404/2000

Opposant/e Beauté Prestige internationale (Société anonyme), 28-32, avenue Victor Hugo, F-75116 Paris, marque internationale n° 600167 (flacon en trois dimensions)
Représentante Bugnion SA, 10, route de Florissant, 1206 Genève

contre

Défendeur/resse Kefla-Glas GmbH & Co. KG, 48, Am Ockenheimer Graben, D-55411 Bingen-Kempton, marque internationale n° 729588 (flacon en trois dimensions)

Le 14 août 2001, l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle a décidé ce qui suit:

1. La défenderesse est exclue de la procédure.
2. L'opposition partielle n° 4404/2000 à l'encontre de la marque IR 729 588 (flacon en 3D) est admise pour les produits des classes 3 et 21. Elle est rejetée pour le surplus.
3. La marque internationale n° IR-729 588 (flacon en 3D) sera refusée définitivement à la protection en Suisse pour les produits des classes 3 et 21 après l'entrée en force de la présente décision.
4. La taxe d'opposition reste acquise à l'Institut.
5. Les dépens sont compensés.
6. La présente décision est notifiée par écrit à l'opposante; par publication dans la Feuille fédérale pour la partie défenderesse.

Voies de droit:

La présente décision peut être attaquée par voie de recours dans les 30 jours à dater de sa notification devant la Commission de recours en matière de propriété intellectuelle, Einsteinstrasse 2, 3003 Berne. Les mémoires de recours doivent être présentés en trois exemplaires. Une copie de la décision attaquée est à joindre au mémoire de recours.

14 août 2001

Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle:
Division des marques

Décision dans la procédure d'opposition n° 4404/2000

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2001
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	34
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	28.08.2001
Date	
Data	
Seite	3938-3938
Page	
Pagina	
Ref. No	10 125 598

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.